

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-036

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	37

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2020 PAR ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA (EPF PACA)

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 25 mars 2021

L'An deux mille vingt et un, le 25 mars à 14H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, JEAN-YVES FORT, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à MICHEL PONTE, CHRISTINE NICCOLETTI à LISA CHAUVIN, BRIGITTE DUBOIS à DANIELLE ADOUX COPIN, BRUNO SCRIVO à GRÉGORY LOEW, RENÉ DIES à JEAN-DANIEL SANTONI, CAMILLE DIQUELOU à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS :

CHRISTELLE VERNERT LENORMAND, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : LAURELINE AUBOURG BASTIANI

Publié le : **30 MARS 2021**

RAPPORTEUR : CHRISTINE PRÉMOSELLI

Vu l'article L. 2241-1 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que : «le bilan des acquisitions et cessions opérés sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.» ;

Vu le partenariat conclu avec l'EPF PACA en vue de permettre la réalisation de projets en procédant à des acquisitions foncières au travers d'une ou plusieurs conventions d'intervention foncière ;

Considérant que ce bilan, joint en annexe de la présente délibération, a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par l'EPF PACA pour le compte de la Commune sur l'exercice 2020 ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Pour 31 voix Pour ;

Par 6 Non Votants : Mesdames et Messieurs Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Daniel SANTONI, René DIES, Christine VILLELONGUE, Camille DIQUELOU, Mathieu WERTH

À L'UNANIMITÉ

- approuve le bilan des cessions et acquisitions immobilières effectuées au cours de l'année 2020 par l'EPF PACA pour le compte de la commune de Draguignan, joint en annexe.

Fait à Draguignan, le 25 mars 2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération